HAL
open science

Violence verbale et listes de discussions : les argumentations polémiques

Claudine Moïse, Christina Romain

To cite this version:

Claudine Moïse, Christina Romain. Violence verbale et listes de discussions : les argumentations polémiques. Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 2010, Du " terrain " à la relation : expériences de l'internet et questionnements méthodogiques, 2 (36), pp.113-133. hal-02477062

HAL Id: hal-02477062

https://hal.science/hal-02477062

Submitted on 13 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Violence verbale et listes de discussions : les argumentations polémiques

Claudine Moïse, université d'Avignon

Christina Romain, université d'Aix-en Provence

A partir d'une modélisation de la violence verbale polémique, cet article analyse les figures rhétoriques qui renforcent les actes menaçants dans les interactions. L'étude s'appuie sur une liste de discussion par internet et montre comment un locuteur peut, par l'usage de procédés pathémiques, protéger sa propre face, adosser un rôle de victime et se valoriser lui-même.
Interaction. Actes menaçants. Argumentation. Figures de rhétorique. Identité.

From our polemic and verbal violence research, this article focuses on rhetorical figures confirming face threatening acts in interactions. The article outcome is to analyse an internet conversationnal list and the usage of pathos and rhetorical process to protect identity and to play the role of the victim.
Interaction. Face threatening acts. Arguments. Rhetorical figures. Identity.

Cette réflexion se situe dans le cadre général de notre recherche sur la violence verbale[1]. Nous nous inscrivons dans un champ déjà investi, autour de l'échange conflictuel[2] (Grimshaw (Ed.) 1990), de la dispute (Goodwin 1980, Newell and Stutman 1990), du discours polémique (Angenot 1982), de la moquerie, du reproche ou du commérage (Blum-Kulka 2000, Laforest 2002, Rosier 2002) et dans des ramifications sous-jacentes avec la construction du sujet en discours. Nous examinons la violence verbale dans une perspective globale même si nous nous appuyons pour nos analyses sur des études linguistiques plus circonscrites, ou sur des analyses de phénomènes lexico-sémantiques (Caubet 2001, Milner 1978, Ruwet 1982, Lagorgette 2002), pragmatiques et conversationnels notamment autour de la politesse (Bonhomme 1999, Brown et Levinson 1978, 1987, Ernotte et Rosier 2004, Kerbrat-Orrechioni 1992, 2005), voire sociolinguistiques dans la lignée de Labov (1972, 1978) autour des joutes verbales (Assef 2002, Kochman 1983, Lepoutre 1997, Rosier et Ernotte 2001).

Nos analyses ont toujours été menées dans le cadre d'échanges spontanés (situations scolaires, espace public institutionnel, situations familiales) et d'un point de vue interactionnel. Par l'analyse des interactions violentes et du mécanisme global de la montée en tension[3], nous avons au fil du temps

---

[1] Voir pour l'état actuel de nos travaux et de nos publications www.violenceverbale.fr

[2] Nous avons défini l'agressivité comme « un mouvement naturel de protection et de défense face à un danger, qui peut aller jusqu'à la destruction de l'autre et de soi-même », et le conflit comme « une divergence de points de vue, manifestes sur le plan interpersonnel et des normes sociales et qui entraîne une forte tension entre les locuteurs voire de la violence verbale » (Moïse avec Auger 2005).

[3] La tension est un élément central des échanges conversationnels, qui, malgré les nécessaires coopérations, régulations et alliances, sont traversés d'engagements personnels, de défense d'opinions et donc parfois de divergences et de conflits. Si les

déterminé trois « genres discursifs menaçants[4] ». Nos premières études ont repéré des formes de violence verbale fulgurante, que nous avons définie comme un processus complexe, situationnel et interactionnel. 1. ***La violence verbale fulgurante*** *est une montée en tension contextualisée qui se décline à travers différentes étapes (incompréhension, négociation, évitement, renchérissement, renforcement...) marquées par des déclencheurs de conflit* (matériels ou symboliques), *des marqueurs discursifs de rupture* (durcisseurs, mots du discours, effets syntaxiques) et des *actes de langage dépréciatifs directs (harcèlement, mépris, provocation, déni, insulte...) à visée de domination.* Par la suite, nous avons défini 2. ***la violence polémique*** comme *une montée en tension contextualisée qui repose sur des actes de langage indirects et implicites, une argumentation et des figures de rhétorique à visée polémique et persuasive voire humoristique ou politique (ironie, réfutation, arguments ad hominem, etc...)* et 3. ***la violence détournée*** *comme des interactions consensuelles et coopératives feintes et ambigües (compliment, éloge, flatterie, hyperpolitesse) à valeurs illocutoires contraires et enchâssées et à des fins de manipulation et de harcèlement interpersonnels.* Ces trois genres interactionnels, loin d'être hermétiques peuvent s'alimenter les uns les autres à travers différents usages pragmatiques directs ou indirects.

Il s'agit ici, à travers un échange d'interactions différées à partir d'une liste de diffusion médiée par internet, et en contexte professionnel, de montrer d'une part les procédés argumentatifs polémiques utilisés par un locuteur et perçus comme agressifs par les participants à la discussion, et d'autre part les liens étroits qu'ils entretiennent avec les atteintes aux faces respectives de chacun, telles que nous les avions analysées à partir du même corpus (Moïse et Schultz-Romain, à paraître). En quoi le discours polémique est un discours de l'ambiguïté ? En quoi l'argumentation se met-elle au service de la violence verbale indirecte ? A quelles fins est-il manié par le locuteur en question ? Pourquoi les discussions par internet sont-elles particulièrement propices à ce « genre menaçant » ?

1. Le cadre théorique de l'argumentation polémique

Depuis les années 90, les théories de l'argumentation se sont largement développées (voir pour des synthèses, Plantin, 1996, Amossy, 2009 entre autres). L'argumentation polémique en jeu dans les interactions est un type particulier de discours ou d'échanges, basée sur la controverse voire le conflit. Elle est à mettre en lien avec des éléments de la parole pamphlétaire (Angenot, 1995), éléments que nous allons retrouver, pour certains, dans le corpus de la liste de diffusion étudiée. Le genre polémique s'appuie sur des figures rhétoriques caractérisées (l'exemple, l'ironie, la définition polémique qui donne une définition orientée d'emblée), la réfutation qui s'appuie non seulement sur des contre-arguments

---

participants à la conversation sont à la fois des partenaires et des adversaires, et jouent donc de modulations. La tension, du réajustement à la divergence, s'exprime dans les conversations de façon frontale ou implicite, devant un tiers et en appellent aux émotions.

[4] Pour une modélisation générale de la violence verbale voir Moïse et Schultz-Romain (à paraître). [à mettre en biblio]

mais sur des arguments *ad hominem*, l'assertion, formes de procédés évaluatifs et métadiscursifs de son propre discours, voire des formes de l'agression (sarcasme, injure), etc.

Les procédés argumentatifs polémiques alimentent la controverse dans une visée persuasive mais reposent aussi sur des effets de *pathos*, élément traditionnel de la rhétorique (Rinn 2008). Le pathos est l'effet émotionnel produit sur l'allocutaire (ce n'est pas systématiquement celui ressenti par le sujet parlant) et le recours aux émotions, dans un cadre de connivence (professionnelle ici), sert autant le polémiste à convaincre son auditoire de ses bons arguments qu'à susciter à son égard une certaine compassion. Si à travers les discours politiques par exemple, les émotions sont à penser à travers des croyances et des valeurs liées à des jugements d'ordre moral (sentiment d'injustice par exemple) (Charaudeau 2008), dans les relations interpersonnelles, elles servent aussi à entretenir l'ethos du polémiste, dans des formes de sympathie, de compassion ou de compréhension qui participent de la valorisation du sujet. Elles sont souvent liées et emboîtées aux argumentations logiques relevant du *logos* et se répondent étroitement les unes les autres à des fins communes de persuasion et de d'émotion (Angenot 2008).

Ainsi, ces procédés discursifs ne peuvent de notre point de vue se départir des enjeux interpersonnels des locuteurs et être dissociés des enjeux de reconnaissance et d'identité. Ils s'inscrivent par ricochet dans une absence de négociation ou mieux dans un maintien d'une forte dissymétrie ; les ressources et processus langagiers déployés, qui relèvent de processus identitaires et de stratégies discursives de résistance et de contre-pouvoir interactionnels, permettent alors aux acteurs d'une interaction de se positionner vis-à-vis de l'autre. Dans une telle perspective, l'argumentation se co-construit entre les interlocuteurs et s'actualise dans un va-et-vient nécessaire (arguments contre arguments, attitudes contre attitudes, rapports de face contre rapports de face). Il s'agit de trouver un terrain d'entente, de confirmer ou d'infirmer des opinions, de s'influencer les uns les autres. En ce sens, les interactions polémiques jouent sur la négociation entre interactants, dans une perspective d'échanges argumentatifs où se jouent gestion des faces (entre attaque et préservation) et guerre de positions. L'interaction argumentative polémique repose donc sur des points de divergences et de confrontations. Ainsi

> « dans la mesure où l'argumentation exige qu'on examine avant toute chose qui parle à qui dans quel cadre et dans quelles circonstances, il est clair que les rapports hiérarchiques et leur gestion discursive sont essentiels. C'est pourquoi la question du rapport de places joue un rôle non négligeable dans l'entreprise de persuasion. Il s'agit en gros des positions de dominant et de dominé qu'occupent les partenaires l'un par rapport à l'autre dans le déroulement d'une interaction. [...] La façon dont l'interaction verbale produit des tensions et des luttes souvent voilées entre les partenaires est en relation étroite avec l'un des enjeux essentiels du dialogue argumentatif : qu'il soit polémique ou amical, l'échange de point de vue donne à chacun la possibilité d'influencer les façons de penser de l'autre et d'orienter les modalités du comportement de son interlocuteur » (Amossy, 2009 : 174-175).

2. Corpus d'une liste de diffusion par internet[5]

Le corpus qui nous intéresse est constitué de plusieurs échanges de courriels portant sur le sujet et sur le corrigé d'un examen semestriel (*cf.* en annexe, le fil de ces échanges, qui ont été anonymés). A cette occasion et s'agissant donc du fonctionnement des examens semestriels, nous préciserons que 500 étudiants sont concernés par les mêmes sujets. Les membres de la liste de diffusion, dont sont extraits les courriels servant de support à notre analyse, assurent donc tous des enseignements au sein d'un même département et sont tous concernés (expéditeurs et destinataires) par les échanges. L'un des membres de ce département, que nous nommerons S., intervient régulièrement pour souligner ce qu'il estime être des dysfonctionnements du département, pour apporter des critiques généralement négatives sur les décisions et les initiatives de certains membres du département mais aussi pour contester la pertinence des sujets donnés à l'occasion des examens semestriels. Il remet régulièrement en cause la pertinence d'un support, d'une question ou de l'ensemble d'un sujet, ou encore d'un corrigé qui seront proposés aux étudiants. La situation se déroule sensiblement toujours de la même manière, il finit toujours par proposer son propre sujet à ses étudiants ou bien encore son propre corrigé.

3. Analyse du corpus

À travers ces échanges sur internet on va voir que les prises de parole de S. reposent sur une tendance à l'ambiguïté, c'est-à-dire à donner à entendre des interprétations divergentes d'un même argument ou d'une même position, pour construire un discours de la victimisation. Tandis que S. joue à la fois d'arguments logiques et pathémiques pour polémiquer, les interactants entrent plus ou moins dans le jeu mais se sentent agressés. On pourra dire alors, qu'au-delà de formes repérables au sens stricts d'actes menaçants, l'ensemble des échanges, qui jouent sur la pluralité de valeurs illocutoires, font violence et malmènent les participants de l'interaction.

3.1 Les figures pathémiques et polémiques

Les figures de discours s'appuient sur des effets pragmatiques (Bonhomme 2005) et peuvent servir différentes fonctions : des fonctions cognitives qui permettent de structurer la pensée et le discours (telle la métaphore), des fonctions argumentatives qui jouent sur la persuasion du récepteur (telle la comparaison ou l'amalgame), des fonctions esthétiques par des effets d'harmonie ou d'images qui entrainent aussi des « effets d'actualisation, susceptibles de rendre l'argumentation plus proche du public et par conséquent de la faire accepter davantage » notamment à travers des jugements de valeur

[5] Cette liste, professionnelle, concerne un département au sein d'une grande université française et comporte une quinzaine de membres. Elle est seulement destinée aux membres du département afin qu'ils puissent bénéficier des informations administratives et pédagogiques données par le chef de département ; elle permet également à chacun des membres de pouvoir diffuser à son tour des informations à l'ensemble des collègues, poser des questions, etc.

(Bonhomme 2009). Pour ce qui nous intéresse, si la dimension argumentative, c'est-à-dire persuasive, est toujours centrale dans le discours, les fonctions phatiques et pathémiques occupent des places prépondérantes dans l'argumentation polémique. « La fonction phatique concerne la capacité des figures à intensifier la participation des sujets communiquants au discours et à son univers » (Bonhomme 2005 : 166) (cas de l'interrogation oratoire ou de la suspension par exemple). « La fonction pathémique vise la révélation de l'émotivité du locuteur et le déclenchement de l'émotivité des récepteurs » (Bonhomme 2005 : 170) (cas de la prosopopée – faire agir un absent ou un mort, un objet personnifié). Ainsi, nous allons voir que S. utilise diverses figures rhétoriques qui participent largement de l'ambiguïté du discours et d'une certaine forme de violence émotionnelle. Il fait preuve à la fois de violence verbale polémique et manipulatrice.

3.2 Ouverture des échanges, figures polémiques et actes menaçants

Dans le premier échange produit par S. nous pouvons voir la force des figures rhétoriques à tendance largement pathémiques qui vont attiser la polémique et la colère chez ses collègues.

> S1. Je (re) viens vers vous au sujet de la première [...][6], sur laquelle j'avais émis qq réserves adressées à mes collègues [...] Voilà ce que j'en disais :
>
> Je voudrais pas faire le mauvais coucheur, mais je trouve ce sujet bien trop pointu pour nos étudiants, qui :
> - peinent à différencier un cod d'un attribut, et toute cette sorte de choses
> - n'auront pas à enseigner ça [...] (je sais, ce n'est pas un argument recevable!).
> Quitte à proposer de la grammaire de phrases, pourquoi ne pas demander l'analyse de qq phrases bien choisies?
> Si vous le voulez, je peux m'y coller (choix du sujet et corrigé). Sinon, je me rangerai à l'avis collectif. Je suis devant mon ordi jusqu'à demain soir.
> (Courriel 1 : 13h31)

Après avoir situé le cadre de l'interaction, S. amorce son propos par un chleuasme (« je voudrais pas faire le mauvais coucheur »), une figure « où le polémiste feint de s'accuser lui-même avec ostentation afin de faire ressortir son bon droit et comme moyen indirect d'atteindre l'adversaire » (Angenot 1982 : 276). Le chleuasme cherche à amener les interlocuteurs à se décrier et à modifier leur regard sur celui qui le profère. Il permet de valider la contre-argumentation introduite par « mais » (« mais je trouve ce sujet bien trop pointu pour nos étudiants »). Si justement on ne peut le prendre « pour un mauvais coucheur », (faute avouée, faute excusée), il peut alors se permettre avec une certaine légitimité de critiquer le sujet proposé (il ne le ferait donc pas, selon ce qu'il donne à voir, avec un mauvais esprit). Dans la relation de contre-argumentation « lorsque deux énoncés contradictoires sont liés, on interprète celui qui est en relation de contre-argument (introduit pas « mais ») comme étant plus fort que l'argument de départ » (Vincent et Heisler 1999 : 23) et ici il s'agit bien de montrer que le sujet est

[6] Certains passages du corpus, qui donnaient des indications situationnelles, ont été coupés pour préserver l'anonymat.

vraiment inapproprié, avec un marqueur phatique axiologisé et donc dépréciatif (« bien trop »). Cette première intervention joue déjà sur des modes argumentatifs différents, entre un effet pathémique porté par le chleuasme et centré sur le locuteur et une annonce de démonstration raisonnée sur la non pertinence du sujet d'examen (les arguments sont d'ailleurs sériés par des tirets). Elle annonce déjà les procédés ambigus utilisés par S. entre logos et pathos, comme si à travers l'objet discuté c'était de lui qu'il voulait avant tout parler.

S. enchaine avec une suspension, (« et toute sorte de choses ») qui, au-delà de l'aspect phatique pour dynamiser l'énoncé, disqualifie dans une globalité le travail des autres enseignants. Cette suspension sera d'ailleurs reprise par un collègue L., dans le mail de réponse rapporté, en une définition oratoire qui « utilise la structure de la définition, non pour fournir le sens d'un mot, mais pour mettre en vedette certains aspects d'une réalité qui risquerait de rester à l'arrière plan » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1988 : 233) et qui clôt l'argumentation par sa précision (« L1 « toute sorte de choses » est importante à mon sens, sinon cela s'appelle niveler par le bas »). Cette définition prend la forme d'un contre-argument et sert à justifier le travail de formation (réfléchi) mené par les enseignants et que semblait rabaisser S. par cette formulation lapidaire et englobante (« et toute sorte de choses »).

S. réfute par une concession, « je sais, ce n'est pas un argument recevable ! », d'autant plus appuyée qu'elle est annoncée par « je sais », et fermée par un point d'exclamation de mise à distance, l'argument qui pourrait être critiqué (« ils n'auront pas à enseigner ça »).

> « La concession s'oppose surtout aux dangers de la démesure : elle exprime le fait que l'on réserve un accueil favorable à certains arguments réels ou présumés de l'adversaire. En restreignant les prétentions, en abandonnant certaines thèses, en renonçant à certains arguments, l'orateur peut rendre sa position plus forte, plus aisée à défendre, et témoigner en même temps dans le débat de fair-play et d'objectivité. (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1988: 646) ». De cette citation, il faut retenir que: 1) ce qui est concédé est vrai ou probable, et donc il ne s'agit en aucune manière de le réfuter catégoriquement; 2) le but principal de l'énonciation d'une concession est de renforcer un argument » (Vincent et Heisler, 1999 : 18).

Ainsi, S. met l'accent sur son objectivité construite dans son discours et sur ses bonnes intentions (faire au mieux pour les étudiants). Il renforce sa tendance à l'abnégation en se proposant de travailler pour la bonne cause (« je peux m'y coller ») en sachant encore une fois qu'il est prêt à être conciliant (« sinon je me rangerai à l'avis collectif »). Ainsi, l'argumentation fallacieuse (forme de paralogisme fondé ici sur une fausse causalité) fonctionne bien : 1) Le sujet de l'examen et à revoir. 2) Je suis prêt à faire au mieux pour les étudiants. 3) Donc, vous serez responsables d'un mauvais sujet si l'avis collectif diffère mais je vous aurai prévenu.

Usant donc de formes rhétoriques pathémiques mais aussi d'apparence raisonnées, S. cherche dans ce premier échange à non seulement persuader ses collègues mais également à légitimer son propos quitte à passer, s'il n'est pas entendu, pour un mal compris.

Une demi-heure plus tard, le collègue L., réagit fortement et, sans le déconstruire, juge le discours de

S. Il l'a ressenti avec violence et répond avec émotion, avec points de suspension et questions oratoires.

> L2. Que répondre, S., au ton méprisant que tu utilises ?... Il me laisse sans voix... tu ne proposes pas une discussion, tu imposes, que répondre sur le fond dans ces conditions [...] (Courriel 2 : 14h05)?

Les formes rhétoriques utilisées par S., si elles ne disqualifient pas directement les interlocuteurs atteignent, de façon implicite, l'image des collègues concernés.

Il est intéressant alors de voir à quel point ces effets d'argumentation polémique croisent les rapports de place, malmènent les échanges interactionnels et entrainent des registres discursifs différents selon les interactants. Ils combinent des actes de langage directs et indirects, des figures de rhétorique et croisent des valeurs illocutoires paradoxales à des fins de manipulation. Nous reprendrons ici quelques éléments mentionnés dans notre précédent article sur le même corpus (Moïse et Romain, à paraître).
L'attitude polémique de S. joue sur une atteinte à la position institutionnelle occupée par les interlocuteurs (en l'occurrence la position de professionnels experts du français mais aussi de la technique argumentative, de l'aspect méta-réflexif sur la langue, etc.) et produit de fait une incidence sur sa propre image (valorisation/dévalorisation) et inversement. Ainsi, S., dès ses premières interventions, remet en question le travail de ses collègues, S1. « Je voudrais pas faire le mauvais coucheur, mais je trouve ce sujet bien trop pointu pour nos étudiants ». S. méconnaît le territoire de certains de ses collègues en ce qu'il remet en question la pertinence de leur travail (élaboration du sujet qui n'en est plus au stade d'ébauche mais à un stade achevé et qui a été validé par un petit groupe chargé de la préparation du sujet/corrigé et communiqué au reste du groupe). Il porte une atteinte implicite à la crédibilité et à la compétence des collègues visés (et ceci publiquement). L'acte est donc à la fois dérangeant et incursif (atteinte à la fois à la face négative et à la face positive de L. qui va répondre, et des concepteurs et rédacteurs du sujet) ; il enjoint finalement une renégociation du sujet voire sa suppression définitive du fait de sa non pertinence (à quelques jours de l'échéance et selon un scénario répétitif et connu de tous). S. produit donc un FTA (*Face Threatening Act*)[7] pour la face négative du groupe et des concepteurs du sujet (pertinence de la compétence mise au service du choix

[7] Les notions de faces et de travail de figuration sont empruntées à Goffman (2000) et ont été reprises par Catherine Kerbrat-Orecchioni dans son travail sur les interactions. Lors de l'interaction avec un interlocuteur, le locuteur va chercher à maintenir et à préserver une ligne de conduite initiale (sociale, personnelle) qui correspond donc au maintien de sa face dans un contexte donné. L'interlocuteur en fera de même.
Les théories de la politesse linguistique largement développées aujourd'hui s'appuient sur les études de Brown et Levinson (1978, 1987). La face positive est l'image de soi présentée à travers la ligne de conduite adoptée et la face négative correspond au territoire au sens corporel, matériel, spatial, temporel, cognitif ou affectif. Les actes menaçants (Face Threatening Acts) sont les effets négatifs produits sur la face et / ou le territoire. Il est possible de vouloir les adoucir (politesse, polissage, softners) par des actes flatteurs : Face Flattering Acts (effet positif sur la face et / ou le territoire). La politesse est négative quand l'individu évite de commettre des FFAs et la politesse est positive quand il produit des FFAs éventuellement renforcés.

du sujet) mais aussi dans son prolongement à la face positive des membres du département (nécessité d'intervenir et de proposer un nouveau sujet, de débattre sur le fond, du point de vue argumentatif).

L. va répondre :

> L1. « Ayons un peu d'ambition pour la jeunesse et la langue française [...] » (discours rapporté de la parole de L. dans le courriel de S1, Courriel 1 : 13h31).

L. utilise un registre assertif (déductif, conclusif). Il produit un FTA qui est double en ce qu'il refuse de considérer le sujet/corrigé comme mauvais mais surtout il souligne l'importance d'avoir « de l'ambition pour les étudiants » en cela il porte à son tour à la fois une atteinte à la face négative (au territoire de compétences liés à la fonction de S.) et à la face positive (en tant qu'acte dérangeant et incursif montrant le manque d'ambition de S. pour ses étudiants) de S.

Ainsi L. rétorque à l'ensemble de S1:

> L2. Que répondre, S., au ton méprisant que tu utilises ? [...] tu ne proposes pas une discussion, tu imposes, que répondre sur le fond dans ces conditions ? [...] (Courriel 2 : 14h05)

Les actes menaçants, implicites et ambigus, sont donc clairement perçus comme éminemment agressifs par L. qui va le reprocher explicitement à S. et va renoncer au débat argumentatif ainsi qu'à toute interaction avec S. Par une position explicite, constitutive d'un FTA à la face positive du fait du reproche formulé, il se dit refuser d'être méprisé et se dit refuser d'entrer dans un débat sur le fond qui n'en est pas un selon lui. Il reproche à S. d'imposer ses positions et de ne pas vouloir discuter, contrairement à ce que S. revendique (haut et fort).

3.3 La montée en tension et arguments ad hominem

La tension va crescendo comme le montre la réponse de S. en fin d'après-midi de la même journée.

> S2. Qué « ton méprisant », qué « j'impose » ???
> Je désespère. Je m'efforce de poser les pbs calmement, sans me cantonner à la critique négative, en proposant un nouveau sujet... C'est moi qui reste sans voix.
> Et cette « équipe » [...] qui n'en est pas une, qui n'a pas de coordonnateur, qui soit esquive le débat, soit le prend mal... au secours (Courriel 3 : 17h36)

La réfutation se fait alors sur plusieurs modes, une reprise des critiques par un effet de répétition rhétorique et de contre-argumentation cherchant à démontrer le malentendu, la mécompréhension dont il est la cible par un basculement en je pour susciter une forme de compassion « Je désespère » et dénoncer le complot dont il serait victime (« on m'en veut ») alors qu'il agit pour la bonne cause. Mais plus virulente est l'argumentation *ad hominem* quand il disqualifie les compétences pédagogiques et collectives de ses collègues, et porte son attaque cette fois-ci directement sur les personnes et non pas sur l'objet de mécontentement dans une forme de sarcasme et de critique méprisante autour d'une remise en question définitoire du terme « équipe ». Ces arguments *ad hominem* sont construits dans

une forme d'imagerie rythmée en phases ternaires et créent un effet de présence :

> « définie comme la faculté de susciter des images mentales partagées par l'expérience même des récepteurs. Insérée dans des contextes argumentatifs, une telle imagerie diffuse des jugements de valeur qui s'imposent d'autant plus au public qu'ils se confondent avec l'évidence concrète de la figure » (Bonhomme, 2009 : 7).

Or l'usage de cette critique mise en scène par S. va se retourner contre lui parce que les locuteurs visés sont ceux-là même auxquels ils s'adressent. La rhétorique polémique n'est pas là adressée à un tiers et se transforme en ethos agressif.

Une demi-heure plus tard, S. tente de moduler ses propos et de revenir à une argumentation raisonnée sur l'objet en débat.

> S.3. Je veux juste dire, pour tâcher d'être clair, que cette question 1 va poser des pbs à la correction [...] Il me semblait plus profitable de [...] Tout cela était dit en toute amitié, sans méchanceté ni malice, et dans le seul souci de bien travailler [...] mais il se trouve que [...] veut tirer les sujets [...] (Courriel 4 : 18h16).

Le « Je veux juste dire », est une clause réflexive qui renvoie à l'énonciateur dans une volonté de modalisation. Mais au-delà de la simple activité métadiscursive, cet énoncé renvoie à une « clause d'attitude » qui, à la suite de Searle, se définit comme marqueur illocutoire indirect qui permet d'affirmer des propos « en stipulant que ses conditions de sincérité sont satisfaites » (Perrin et Vincent, 1997). S. affirme par ce biais qu'il se recentre sur ce qui fait question et doit être discuté. Cette clause s'accompagne d'un renforcement assertif, « pour tâcher d'être clair », trace de sa subjectivité, qui renforce encore sa volonté à la fois de persuader, de susciter de l'écoute mais aussi de se valoriser lui-même.

« [...]. Tout cela était dit en toute amitié, sans méchanceté ni malice, et dans le seul souci de bien travailler [...] ». L'énumération semble vouloir encore se centrer sur l'objet du débat : le seul souci de bien travailler est un argument sur les valeurs partagées, mais cache aussi un implicite (« vous travaillez mal ») qui ne pourra qu'être ressenti par les interlocuteurs, implicite qu'il essaie de désarmorcer par une concession c'est-à-dire en anticipant des contre-arguments qui pourraient lui être adressés, « sans méchanceté ni malice ». Cette assertion sert à donner plus de force à ses intentions, à montrer sa sincérité (proposer un autre sujet d'examen, bien travailler) mais aussi à se valoriser envers et contre tous.

Là encore ces échanges de S. vont agresser les interlocuteurs. Revenons aux interactions. S2. « Qué, « ton méprisant », qué, « j'impose » ??? Je désespère. Je m'efforce [...] » (Courriel 3 : 17h36)

Par cette attitude, qui porte une atteinte à sa face positive, il provoque de fait et à nouveau une atteinte à la face positive (à son image) et à la face négative (à ses compétences professionnelles) de L. En soulignant et en insistant sur ses propres capacités à communiquer, à argumenter, à être civil et poli dans le fonctionnement des convenances au sein d'une équipe d'enseignants du supérieur au service d'étudiants, il alerte sur les capacités de L. à en faire de même.

Il étend enfin son mécontentement au reste de l'équipe :

> S.2. « et cette équipe de [...] qui n'en est pas une, qui n'a pas de coordonnateur, qui soit esquive le débat soit le prend mal [... »(Courriel 3 : 17h36).

Il porte par cette attitude un discrédit étendu aux compétences de chacun et donc, portant atteinte, dénigre, à la fois l'image de chacun mais aussi ses compétences (F.T.A. aux faces positive et négative de chacun des membres de l'équipe)...

S. dénigre explicitement l'équipe constituée par lui-même et ses collègues à travers leur personne mais aussi à travers la qualité/pertinence de leurs compétences argumentatives et la rigueur de leur travail. Il évalue négativement la qualité des relations entre collègues de travail et, de ce fait, la pertinence des compétences du groupe (qui visiblement n'entre pas dans le débat argumentatif sur un sujet considéré par S. comme sensible car propre aux charges d'enseignement de chacun).

Le registre assertif de S., constitutif d'un dénigrement, va être perçu comme une insulte par B. (coordonnateur de l'équipe) qui va alors intervenir par la suite (cf. extrait corpus ci-après) tandis que L. va se retirer de l'échange, comme il l'avait souligné lors de sa dernière intervention, et faisant preuve par là-même de son mépris réactif, c'est-à-dire de la non-reconnaissance de la pertinence constructive de l'interaction avec S., marquant par là sa divergence d'opinion et sa colère. L. se retire, renonçant ainsi à un conflit qu'il considère comme agressif, violent, alors que S. le considère comme argumentatif. Par rapport à l'interaction conflictuelle, L. fait preuve de politesse négative (il s'abstient).

Puis après une pause qui n'a provoqué aucune réaction et n'en provoquera plus de la part de L., S. en revient à un registre argumentatif et justificatif.

Il souligne enfin que le coordonnateur de l'équipe a demandé de fournir rapidement le sujet (il en appelle au respect des échéances et des demandes administratives). « il se trouve que [...] veut tirer les sujets [...] »

Il est à nouveau en production de FTA à la face négative (atteintes portées prioritairement au territoire professionnel).

3.4 Discours du ressentiment et échec de la connivence

Le collègue, coordonnateur de l'équipe, va intervenir à son tour :

> [...] B1. Le coordonnateur de l'équipe de [...] sur le site de [...] t'informe que [...] La réponse de [...] me paraît tout à fait sensée. Cela dit, si tu souhaites proposer un sujet particulier pour tes étudiants, je n'y vois aucun problème, nous en avons désormais l'habitude. Bien à toi, B., coordonnateur de l'équipe de [...] (Courriel 5 : 19h25)

mais plutôt que d'entrer dans la montée en tension, il va renoncer à tout débat et se rallier à sa proposition dans un acte de renoncement (« Cela dit, si tu souhaites proposer un sujet particulier pour tes étudiants, je n'y vois aucun problème, nous en avons désormais l'habitude »).

Une autre collègue T., suite à l'intervention de B1, va s'allier à S.,

> T.1 Je ne vois pas de ton méprisant dans la réponse de S. Si je lis bien il PROPOSE un autre sujet de grammaire afin de [...] (Courriel 6 : 19h48)

,et évacuer toute interprétation possible autour des implicites, du pathos mobilisé et donc de l'ambiguïté du discours pour ne garder que les propositions autour du sujet d'examen ; elle use pour finir d'un argument d'autorité (« si je lis bien » – « je suis capable de lire ce qui est écrit ») marqué par le recours à la majuscule « PROPOSE ».

S. ne parvient toutefois pas à en rester là.

> S4.Oh putain ! C'est quand même pas ma faute si je réponds au mieux que je peux à tes sollicitations [...] si tu es toujours malade, si je ne trouve pas les réponses de L (?) si indiscutables que cela (Courriel 7 : 19h52).

Cette dernière intervention de S. en début de soirée montre bien la bascule dans l'argumentation. Après un juron qui annonce une forme de colère et de mécontentement, il réfute les accusations qu'on lui porte par des accusions contre « les autres » en montrant soit leurs incompétences soit leur manque de compréhension à son égard. Ces arguments cumulatifs cherchent encore une fois à jouer sur les processus phatiques et pathémiques pour mieux faire admettre plus fortement sa thèse « C'est quand même pas ma faute », dans une forme de sentiment d'injustice et de victimisation. On atteindrait de cette façon la rhétorique du ressentiment (Angenot, 2008).

> « Il a quelque chose de « diaboliquement » simple dans les raisonnements de ressentiment. Dans la logique ordinaire, les échecs ouvrent la possibilité de revenir sur les hypothèses de départ et de les corriger. Dans le ressentiment, *les échecs ne prouvent rien*, au contraire, ils confortent le système, ils se transmutent en autant de preuves surérogatoires qu'on avait raison et que décidément « les autres » vous mettent encore et toujours des bâtons dans les roues. Un système où les démentis de l'expérience ne servent jamais à mettre en doute les axiomes, mais les renforce en un système inexpugnable par structure » (Angenot, 2008 : 89).

Par ailleurs et par son intervention, B. s'inscrit dans la lignée discursive de celle de L.. En effet, B. remet en cause la pertinence d'une part de l'argumentation de S. sur sa critique de l'équipe du point de

vue de sa position institutionnelle (coordonnateur de l'équipe) –atteinte à la face positive de S.-, puis d'autre part valide assertivement le choix du sujet / corrigé et enfin refuse le débat argumentatif proposé par S. –atteinte à la face négative de S.-

S. se retrouve isolé, il n'est pas parvenu à créer des alliances, à l'exception de la collègue T., ni à faire entrer ses collègues dans le débat qu'il tentait de faire naître. « Oh putain ! [...] » (Courriel 7 : 19h52)

S. semble perdre son calme et par-là son registre argumentatif. Il montre par cette intervention, vraisemblablement davantage auto-adressée qu'hétéro-adressée, et donc de l'ordre du juron plus que de l'insulte, que sa patience a des limites et que la rupture interactionnelle est proche. S4. « C'est quand même pas ma faute si je réponds du mieux que je peux à tes sollicitations [...] » (Courriel 7 : à 19h52). Puis il reprend son schéma discursif habituel (pathos agressif) en produisant à nouveau des justifications dans une forme de victimisation. Il se défend ainsi en soulignant la civilité dont il est le seul à faire preuve dans l'équipe, etc. et par-là il souligne donc l'incivilité des autres. Selon un schéma classique, reposant sur un registre discursif de forme argumentative, il valorise sa propre face et incrimine celle des autres.

On a pu voir les stratégies argumentatives de S. Au-delà de la construction de ses propos sur l'objet du conflit, revoir un sujet d'examen, il use de figures pathémiques ambigües à la fois pour attaquer indirectement ses adversaires mais en même temps pour se construire une image de victime non entendue. L'ambiguïté et les recours à l'implicite sont très subtils (il n'a pas recours aux formes trop dénigrantes de l'ironie, ou à l'insulte directe par exemple) et sont ressentis avec virulence par les interlocuteurs rompus à une histoire interactionnelle qu'ils connaissent trop bien (B1. « Nous en avons désormais l'habitude » (Courriel 5 : 19h25). Il y a donc une ambivalence entre le contenu de la discussion et la valorisation de soi. S. met en place une argumentation pathémique qui cherche à soulever la compassion dans un mécanisme de victimisation. Or, les collègues ne peuvent rentrer dans ce jeu puisque une telle stratégie se double chez S. d'une dévalorisation de leurs compétences, d'une agressivité larvée et donc d'une expression de violence verbale.

4 Les échanges médiés par l'internet

Nous ne pouvons oublier qu'il s'agit ici d'une liste de diffusion avec des interactions différées. Sans pour autant faire surgir de nouvelles catégories discursives (le support spécifique électronique ne signifie pas systématiquement de nouveaux modes d'interactions contrairement à ce que l'on peut penser), les pratiques langagières par internet questionnent la notion même de *genre* (Mourlhon-Dallies, 2007) et mettent en avant des espaces communautaires électroniques diversifiés (*face book*, blogs, tchats, forum, etc).

Les échanges en temps réel, notamment les tchats, présentent des caractéristiques spécifiques dues à la situation d'énonciation et « donnent lieu au plan discursif à des échanges caractérisés en particulier par une variation graphique abondante et diversifiée, une syntaxe de type spontané, un lexique spécialisé, un emploi massif et abondant de smileys positifs, rieurs du type ☺, voire parfois moqueurs du type :-p, le p symbolisant une langue tirée » (Pierozak, 2003). Les tchats permettent de mettre en scène des relations de type fusionnel mais aussi conflictuel. Les tchats « seraient le lieu d'une répétition générale où ce qui se joue, avec plus ou moins de succès, est une forme d'intégration sociale, à partir d'une expérience communautaire particulière » (Pierozak, 2003). Les échanges par courriels à travers une liste de diffusion diffèrent des tchats dans la mesure où ils ne sont pas systématiquement maniés en temps réel ; entre la réception d'un message et l'émission d'un autre, il est du temps pour la réflexion, l'écriture, la mise à distance.

Dans cet échange entre universitaires, les arguments sont, contrairement aux tchats par exemple, très proches de l'écrit standard (il en va autrement au plan de la forme, puisque le corpus fait état de certaines abréviations par exemple). De même, contrairement à d'autres échanges plus informels via internet, il est peu de marqueurs interlocutoires. Si dans les conversations orales, il existe de nombreux procédés de coopérations interactionnelles (reformulation, mots du discours, intensité vocale, non verbal, manifestation kinésique), par internet et notamment dans les tchats les marques graphiques, couleurs, pictogrammes, pseudos tentent de signifier l'expressivité des discours et la place des émotions. Par conséquent, des outils linguistiques existent et sont convoqués afin d'illustrer la dynamique interactionnelle d'un individu, d'un groupe et plus généralement les dynamiques sociales dans les communautés, en tant que rituels de salutations forts notamment (Pierozak, 2006). Rien de semblable ici, malgré quelques marques de ponctuation appuyées ou abréviations graphiques (convoquées par S.), et qui viennent en l'occurrence renforcer les procédés argumentatifs et les assertions de S. d'un point de vue émotionnel et discursif (argumentation, justification et victimisation).

Ces interactions électroniques via une liste présentent donc des caractéristiques spécifiques par rapport aux tchats. Par l'absence de marques interlocutoires, cet échange, où les enjeux portant sur les faces et les places sont centraux, se matérialise donc pleinement (et essentiellement) par une rhétorique construite qui laisse la place aux implicites et aux ressentiments. Le temps différé ne joue pas en faveur d'une auto-modération mais bien au contraire renforce une agressivité stimulée par des procédés phatiques et pathémiques (on retrouve ici la mise en œuvre pleine et entière des compétences universitaire de l'écrit).

Conclusion

L'analyse du corpus montre que S. use de figures pathémiques ambigües à la fois pour attaquer indirectement ses adversaires mais en même temps pour se construire une image de victime non entendue (recherche de la sympathie). L'ambiguïté et les recours à l'implicite sont très subtils et sont ressentis avec virulence par les interlocuteurs rompus à une histoire interactionnelle qu'ils connaissent trop bien (critique de leur impolitesse, de leur incivilité et de leur compétence). Les collègues ne peuvent rentrer dans ce jeu puisque une telle stratégie se double chez S. d'une dévalorisation d'eux-mêmes, d'une agressivité larvée et donc d'une expression de violence verbale. Finalement cet échange est structurellement conflictuel ; il repose sur une instabilité énonciative non coopérative, du fait de l'absence de partage des codes de fonctionnement et des stratégies interactionnelles entre les deux groupes

Références bibliographiques

Amossy R. [2006] 2009, *L'argumentation dans le discours,* Paris, Armand Colin

Angenot M., [1982], 1995, *La parole pamphlétaire, typologie des discours modernes,* Paris, Payot

Angenot M., 2008, « Le ressentiment : raisonnement, pathos, idéologie », Rinn M. (Ed.), *Emotions et discours,* Presses Universitaires de Rennes : 83-99

Assef C., 2002, *Analyse interactionnelle des échanges de vannes : une application aux quartiers dits sensibles de Marseille*, Thèse de Doctorat, Aix-en-Provence, Langage et Parole, 311 pages

Bonhomme M., 2001, « De l'ambiguïté figurale », *Figures du discours et ambiguïté,* SEMEN, numéro 15 : 11-25

Bonhomme M., 1999, « L'injure comme anticommunication »,*Violence et langage*, LANGAGES ET SIGNIFICATION : 25-39

Bonhomme M.,2005, *Pragmatique des figures du discours,* Paris, Honoré Champion

Bonhomme M., 2009, « De l'argumentativité des figures de rhétorique », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], n° 2, mis en ligne le 01 avril 2009. URL : http://aad.revues.org/index495.html

Blum-Kulka S., 2000, « Gossip events at family dinners : negociating sociability, presence and moral order » Coupland J. (Ed.), *Small Talk*, Essex, Pearson Education : 213-239

Brown P. et Levinson, S., 1978, « Universals in language use: Politeness phenomena »,Goody, E. (Ed). *Questions and politeness. Strategies in social interaction*, Cambridge, CUP : 56-289.

Brown P. et Levinson, S., 1987, *Politeness. Some universals in language use*, Cambridge University Press

Caubet D., 2001, « Du *baba* (papa) à la mère, des emplois parallèles en arabe marocain et dans les parlures jeunes en France », *Langues déliées*, CAHIERS D'ETUDES AFRICAINES, Paris, n°163-164 : 735-748

Charaudeau P., 2008, « Pathos et discours politique », Rinn M. (Ed.), *Emotions et discours,* Presses Universitaires de Rennes : 49-59

Ernotte P. et Rosier L., 2004, *L'ontotype : une catégorie pertinente pour classer les insultes ?,* LANGUE FRANÇAISE, numéro 144, Paris, Éditions Larousse : 38-48

Goffman E., [1973] 2000, *La mise en scène de la vie quotidienne,* Paris, Minuit

Goodwin M.-H., 1980, « He said/she said : Formal Cultural procedures for the construction of gossip dispute Activity », AMERICAN ETHOLOGIST, volume 7 : 674-694

Grimshaw A. (Ed.), 1990, *Conflict Talk : Sociolinguistics of Arguments in Conversation,* Cambridge, Cambridge University Press

Kerbrat-Orecchioni C., 1992, *Les interactions verbales,* tome 2, Paris, Armand Colin

Kerbrat-Orecchioni C., 2005, *Le discours en interaction,* Paris, Armand Colin

Kochman T., 1983, « The Boundary between play and non play in black verbal dueling », LANGUAGE IN SOCIETY, volume 12 : 329-337

Labov W., 1972, « Rules for ritual insults » Sudnow D. (Ed), *Studies in Social Interaction,* New-York, Free Press : 120-170

Labov W., [1972] 1978, *Le parler ordinaire,* Paris, Minuit

Laforest M., 2002, « Scenes of family life : complaining in everyday conversation », JOURNAL OF PRAGMATICS, numéro 34 : 1595-1620

Lagorgette D., 2002, « Les axiologiques négatifs sont-ils une classe lexicale ? », Lagorgette D. et Larrivée P. (Eds), *Représentations du sens linguistique,* Munich Lincom-Europa : 121-136

Lepoutre D., 1997, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages,* Paris, Odile Jacob

Milner J.-C., 1978, *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations,* Paris, Seuil

Moïse et Auger 2005, « Violence verbale : malentendu ou mésentente », Bacha, G., Laroux, G. et Séoud, A. (Eds), *Le malentendu,* Presses Internationales de la Faculté des Lettres de Sousse (Tunisie), Editions officielles de la République tunisienne : 293-302.

Mourlhon-Dallies F., 2007, « Communication électronique et genre du discours », *Regards sur l'internet dans ses dimensions langagières. Penser les continuités et discontinuités. En hommage à Jacques Anis,* GLOTTOPOL, numéro 10 : 11-24

Newell S.-E, et Stutman R., 1990, « Negociating confrontation : The problematic nature of initiation and Response », RESEARCH ON LANGUAGE AND SOCIAL INTERACTION volume 23 : 139-162

Perrin L. et Vincent D., 1997, «L'interprétation du verbe *dire* en contexte conversationnel : des clauses performatives aux clauses descriptives», REVUE DE SEMANTIQUE ET PRAGMATTIQUE *:* 137-153.

Perelman C, et Olbrechts-Tyteca L., [1958], 1988 *Traité de l' argumentation,* Bruxelles, Presses de l'Université de Bruxelles.

Pierozak I., 2003, « Contacts de langues sur internet : collisions / collusions ? L'exemple des échanges en temps réel en français », Billiez J. et Rispail M., *Contacts de langues : modèles, typologies, interventions,* Paris, L'Harmattan : 177-189

Plantin C., 1996, *L'argumentation,* Paris, Seuil Mémo

Pierozak I., 2006, « Des rituels de salutation aux rituels relationnels : lecture sociale de tchats francophones », Auzanneau M. (Ed.), *La mise en œuvre des langues dans l'interaction,* L'Harmattan : 277-296

Rinn M., 2008, « Introduction », Rinn M. (Ed.), *Emotions et discours,* Presses Universitaires de Rennes : 13-21

Rosier L. et Ernotte P., 2001, *Le lexique clandestin. La dynamique sociale des insultes et des appellatifs à Bruxelles,* Bruxelles, Duculot, coll. Français et société, numéro 12

Rosier L., 2002, « Dire du mal de », Étude linguistique d'une énonciation médisante », *Faits de langue,* 19 : 245-254

Ruwet N., 1982, *Grammaire des insultes et autres études*, Paris, Seuil

Vincent D. et Heisler T., 1999, « L'anticipation d'objections : prolepse, concession et réfutation dans la langue spontanée », *Revue québécoise de linguistique*, volume 27, numéro 1 : 15-31

Annexe : Corpus [8]

Courriel 1 : 13h31

S1. Je (re) viens vers vous au sujet de la première [...], sur laquelle j'avais émis qq réserves adressées à mes collègues [...] Voilà ce que j'en disais :
Je voudrais pas faire le mauvais coucheur, mais je trouve ce sujet bien trop pointu pour nos étudiants, qui :
- peinent à différencier un cod d'un attribut, et toute cette sorte de choses
- n'auront pas à enseigner ça [...] (je sais, ce n'est pas un argument recevable!).
Quitte à proposer de la grammaire de phrases, pourquoi ne pas demander l'analyse de qq phrases bien choisies?
Si vous le voulez, je peux m'y coller (choix du sujet et corrigé). Sinon, je me rangerai à l'avis collectif. Je suis devant mon ordi jusqu'à demain soir.
Ce à quoi L. me répond : [*discours rapporté de la parole de L. dans le courriel de S1*]
L1 : *"toute cette sorte de choses" est importante à mon sens, sinon cela s'appelle niveler par le bas. Les quelques phrases sont également bien choisies selon moi. Le sujet est très bien. Ayons un peu d'ambition pour la jeunesse et la langue française... « Ayons un peu d'ambition pour la jeunesse et la langue française [...] »*

Courriel 2 : 14h05

L2. Que répondre, S., au ton méprisant que tu utilises ? [...] tu ne proposes pas une discussion, tu imposes, que répondre sur le fond dans ces conditions ? [...]

Courriel 3 : 17h36

S2. Qué « ton méprisant », qué « j'impose » ???
Je désespère. Je m'efforce de poser les pbs calmement, sans me cantonner à la critique négative, en proposant un nouveau sujet... C'est moi qui reste sans voix.
Et cette « équipe » [...] qui n'en est pas une, qui n'a pas de coordonnateur, qui soit esquive le débat, soit le prend mal... au secours

Courriel 4 : 18h16

S.3. Je veux juste dire [...] cette question va poser des pbs à la correction [...] Il me semblait plus profitable de [...] Tout cela était dit en toute amitié, sans méchanceté ni malice, et dans le seul souci de bien travailler [...]

Courriel 5 : 19h25

B1. Le coordonnateur de l'équipe de [...] sur le site de [...] t'informe que [...] La réponse de [...] me paraît tout à fait sensée. Cela dit, si tu souhaites proposer un sujet particulier pour tes étudiants, je n'y vois aucun problème, nous en avons désormais l'habitude. Bien à toi, B., coordonnateur de l'équipe de [...]

Courriel 6 : 19h48

T.1 Je ne vois pas de ton méprisant dans la réponse de S. Si je lis bien il PROPOSE un autre sujet [...] afin de [...]

Courriel 7 : 19h52

S4 répondant à B1. Oh putain ! C'est quand même pas ma faute si je réponds au mieux que je peux à tes sollicitations [...] si tu es toujours malade, si je ne trouve pas les réponses de L si indiscutables que cela

8 Codification : S., L., B. et T. sont les initiales par lesquelles nous identifions les quatre rédacteurs des différents courriels. Le chiffre suivant l'initiale correspond au rang d'apparition de l'intervention dans l'échange écrit (ex : S3 correspond au troisième courriel envoyé par S.).